

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 64 (1926)  
**Heft:** 23

**Rubrik:** Lo vîlhio dèvesâ  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.09.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE  
PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : Gust. AMACKER  
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



## IL SERA SOLDAT

**J**EAN-MARC a atteint l'âge de s'enrôler dans les rangs des défenseurs de la Patrie.

Un beau matin, une grande affiche verte et blanche est apposée contre la façade de la Maison de commune. Elle indique les dates, les heures et les lieux où doivent se rencontrer les citoyens en âge d'être incorporés.

Jean-Marc se présente donc devant la commission de recrutement. Il est un peu intimidé, surtout lorsqu'il se voit, devant les médecins, dans le sommaire complet d'Adam au jardin d'Eden. On le mesure en long et en large, on l'examine, on le palpe, on le questionne ; on lui fait lire, au moyen de lunettes spéciales et de force différente, des tableaux sur lesquels sont imprimées des lettres de divers grandeurs.

— Eh ! bien, vous êtes recruté, lui dit-on ; vous n'avez qu'à passer au bureau voisin, devant les officiers chargés de l'incorporation.

Jean-Marc, conscient et confus de sa nudité, se rhabille prestement, puis prend rang à la file des recrutés qui attendent leur tour, dans le vestibule qui précède le bureau d'incorporation.

Le voici devant la table, encore tout intimidé, tout tremblant.

— Qu'est-ce que vous avez à trembler comme ça ? On ne veut pas vous manger, lui fait, brusquement, un officier, en le regardant d'un air narquois.

— Je tremble pas, m'sieur.

— M'sieur !... m'sieur !... Vous ne pourriez pas m'appeler par mon grade. Vous ne voyez pas que je suis major ?

— Oui, m'sieur le major.

— On ne dit pas : M'sieur le major ; on dit : mon major. Avez-vous compris ?

— Oui, m'sieur mon major.

— Laissez-moi donc ce « m'sieur », niobet ! Alors, vous avez été recruté ?

— Oui, mon m'sieur major ; on me l'a dit à côté.

— Oh ! est-il possible ? Quel empoté ! Alors, avez-vous une préférence quant au corps dans lequel vous désirez servir ? On ne peut pas vous mettre dans l'artillerie...

— Oh ! non, m'sieur mon major, pas là ; ça fait trop de bruit.

— Cretin, va ! Dans le génie, pas davantage ; vous n'y verriez que du feu et de la paille de fer.

— Oh ! alors pas là, non plus. Je ne serais pas tranquille.

— Allez, c'est bon, on va vous incorporer dans les fusiliers, tout simplement. Vous savez vous servir d'un fusil ?

— Oh ! m'sieur mon major, j'essaierai. Mais si c'était un effet de votre bonté, j'aimerais mieux être enrôlé dans le landsturm.

— Double imbécile ! Dans le landsturm ! Et pourquoi ?

— Parce que j'aurai plus vite fini.

X.

**Superstitieuse.** — Ainsi, vous croyez au nombre 13 ?  
— Comment, si j'y crois, tenez, hier encore, j'ai acheté une douzaine d'œufs, le marchand m'en a mis un de plus, ce qui faisait treize.

— Tant mieux !

— Ah ! ouïche, quand je les ai cassés, ils étaient tous mauvais.



ON BON METI DAI J'AUTRO IADZO  
(Patois de Château-d'Oex.)

**V**O rachoveni-yo dé l'anhian tun, déan lo tsemun dé fai et lé j'automobiles. Lo tsôtun, l'ai ye n'avai dai dzein et dai tsao chu les tserrairé ! L'ai y'avai la pouchta dé Bullo et clia d'Ado, qu'avion tré quatre tsao et chovun dai chuppliémin. L'ai y'avai les voituré à Monchu Berthoud et à Monchu Brtholet, qu'aménâvont lé j'étrandzi. L'ai y'avai lé tserroton, la Gobalette, les fraré Rienbaque dé Djessenay, et tant d'autro qu'aménâvont le Bullo toté les marchandise que no j'aviant fauta.

Quand on d'allâvé dein lé prâ éderbouna, aô bun teri lé truthé, aô bun féna, on n'avai pas fauta de prundré cha mothra dun cha cassetta, aô bun dé vouaiti lo relodzô daô môthi que mar-tehivé caju djamé. On dejai : « Tinqe la pouchta dé anl'aoré qu'arroué aô Chiar Cotii, no fau alla goûtâ. — Tinqe les Rienbaque que van avau ; i d'é tré j'aoré, fau allâ gouvernâ. »

Dun chi tun, lai y'avai adi dou tré vilhio dé l'épetau que fajan meti d'alla pé les tserrairé avouai onna béruetta aô bun onna tchergotze, ou n'écova et onna péletta, pour récouidi lo fémai. Lo vundian ai dzein dao veladzo qu'aviant ti dai courti pé lo râca et mun dé bagné pou féré daô fémai. Ora, allâ l'ai avouai na béruetta pé lé tserrairé, derrai lé j'automobiles !

— Eh bun, Dzegnottet, que dejai on dzor lo chindic Bornet à on dé hau vilhio. Lo meti e-t-e bon ch'ti an ? Fâ-tou dai bouné dzornaie ?

— Caiji-yo, monchu lo chindic ; fâ pou tun, lé j'étrandzi ché veniont pas ; on traové n'ou chu les tserrairé !

Le Progrès.

## AVANT QU'IL FINISSE

Traditions et coutumes de mai.  
(Suite et fin.)

Il y a aussi un temps où, dans chaque commune, une fois par an, en mai, je crois, on faisait le tour des limites ; dans quatre directions différentes de la commune, quatre groupes ou colonnes de citoyens parcouraient chacun un quart du circuit total pour vérifier ce qui en était. On prenait note de toutes les bornes. Il y avait peut-être du bon dans cette coutume qui était, en même temps, une sorte d'enquête tacite. Un autre jour, on épierait en commun un des grands alpages communaux, ce qui empêchait une montagne de se recouvrir de pierres, quand personne n'y veut plus rien faire !

A Schaffhouse, jadis, dans une fête de mai, chaque bourgeois et chaque veuve recevaient un pot de vin et demi-kilo de pain ; ailleurs, les paysans ne se montraient pas chiches d'une goutte de lait gratis à de moins fortunés qu'eux, dans l'espoir que cette bonne action leur assurerait une production laitière abondante le reste de l'année, et que la Providence protégerait leur bétail à la montagne.

De Coire à Poschiavo, aux Grisons, la jeunesse organisait en mai des promenades printanières aux Mayens, ces charmants pâturages de mai, dont on fauche plus tard le plus gros « voisoin ». D'un si beau vert tendre, on y trouvait le mélèze feuillé, et on pouvait voir très tôt le soleil se lever sur les plus hautes cimes de l'horizon. Ces excursions, à l'Ascension ou à la Pentecôte, laissaient de joyeux souvenirs et de saines impressions de renouveau, au milieu de champs de crocus, de soldanelles et de perce-neige. Dans la Suisse romande, Tessin et à Zurich même, des jeunes filles en blanc excursionnent en entonnant des chants de mai ; parées de fleurs naturelles, de boutons d'or dans leurs tresses, elles parcourent maint village. De Grandson à Arzier (Jura vaudois), elles élisent une *Reine de mai*, costumée plus élégamment que ses compagnes, couronnée de muguet et de pervenches. La tradition de l'arbre de mai n'y est point perdue. On faisait autrefois le siège d'un *château d'amour*. « Notre beau château !... Nous le détruirons bien !... » s'entrérépondaient les rondes d'enfants encore si vivaces dans nos Alpes vaudoises. Ah ! oui, la réalité vient, en effet, détruire les plus beaux châteaux en Espagne que chacun ait pu concevoir !

Lucerne et l'Engadine ont aussi leurs fêtes de printemps, mi-religieuses, mi-mondaines, avec force clochettes enguirlandées ; on y appelle *Maientse* les chants annonçant l'arrivée définitive du printemps, sitôt quel 'on voyait s'achever la feuillaison des foyards et disparaître ce grand mannequin représentant l'Hiver. Il fallait que Jean Rosset (le Soleil) fût de toutes ces fêtes !...

C'est de Bâle que nous vint le Jeu du Cavalier, consistant à couper horizontalement, yeux fermés, avec un sabre, une pomme ou un saucisson suspendus habilement en l'air : le gymkana de nos dragons !

Antérieurement à 1830, à Gersau et à Hériseau, se célébrait une curieuse *Fête des Haillons*, le dimanche après l'Ascension. Les participants actifs se vetaient très mal la matinée, peut-être pour recueillir des dons en nature ou en argent en faisant pitié... ; mais, l'après-midi, chacun était rechangé, à peine reconnaissable, tant la plume refait bien l'oiseau !... Et la fête battait son plein jusqu'à l'heure de *se réduire* ! On ne saurait à quelle origine attribuer cette coutume qui doit dater de très loin.

A la fin du mois, approximativement, la montée à l'alpage est encore une demi-fête pour les populations pastorales, tout particulièrement dans la Basse et Haute-Gruyère, notre voisine, et ses vallons latéraux, aux cents pâturages, mayens, preises, sciernes et paquiers. Toutes les cloches, sonnettes et bourdons sont de réquisition pour le jour de l'entrée. La maîtresse vache porte, entre ses cornes, l'escabeau à courroie, qui permet au vacher de s'asseoir en équilibre pour traire. Elle est suivie de 50 à 80 autres vaches formant le troupeau et du reste du personnel du chalet. Il est des contrées des Alpes qui ont, non plus des courroies en bois, comme il y a deux siècles, mais des courroies de luxe, brodées, en cuirs et maroquins de diverses couleurs, où des fioritures imitent des roses et le cuivre jaune de la large boucle à double ardillon l'or des petites potentialités.

En Valais, on brigue l'honneur d'avoir des